ÉTATS GÉNÉRAUX ALIMENTATION

Paris, le 20 juillet 2017

#EGalim ■ egalimentation.gouv.fr

Sommaire du dossier

Démarche, méthode et calendrier

Présentation de la plate-forme participative

Fiches enjeux

Quelles tendances alimentaires ? Que retenir des derniers résultats de l'étude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA) ?

Quelle situation économique dans les principales filières alimentaires françaises ? Quelles connaissances sur l'évolution des prix et la répartition de la valeur ?

Quelles évolutions dans la distribution ?

Quelle promotion d'une agriculture durable pour faciliter la transition écologique ?

Communication en Conseil des ministres du 19 juillet 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POURQUOI DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION ?

Annoncés par le Président de la République en juin dernier, les États généraux de l'alimentation visent à :

- relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition
- permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes
- accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs
- promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable

MÉTHODE ET CALENDRIER

Les États généraux de l'alimentation s'organisent en deux chantiers, un premier chantier consacré à la création et à la répartition de la valeur et un deuxième chantier portant sur une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

Le débat conduit dans le cadre des États généraux de l'alimentation associera l'ensemble des parties prenantes : monde agricole et de la pêche, industrie agroalimentaire, distribution, consommateurs, restauration collective, élus, partenaires sociaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de la santé, ONG, associations caritatives et d'aide alimentaire à l'international, banques et assurances.

Les citoyens seront appelés à contribuer via une grande consultation publique permettant d'enrichir la réflexion. Elle sera ouverte le 20 juillet et s'achèvera à la fin du mois d'octobre. Quatorze ateliers thématiques se dérouleront entre la fin du mois d'août et la fin du mois de novembre.

L'ensemble des attendus et contributions serviront à élaborer un agenda des solutions.

1ER CHANTIER : LA CRÉATION ET LA RÉPARTITION DE LA VALEUR
DE FIN AOÛT À FIN SEPTEMBRE

Comment créer plus de valeur ?

Atelier 1 Mieux répondre aux attentes des consommateurs en termes de qualités nutritionnelles et environnementales, d'ancrage territorial, de bien être animal et d'innovations

Atelier 2 Développer les initiatives locales et créer des synergies

Atelier 3 Développer la bio-économie et l'économie circulaire

Atelier 4 Conquérir de nouvelles parts de marché sur les marchés européens et internationaux et faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire et le patrimoine alimentaire français en France et à l'international

Comment mieux répartir la valeur ?

Atelier 5 Rendre les prix d'achat des produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs

Atelier 6 Adapter la production agricole aux besoins des différents marchés et aux besoins des transformateurs

Atelier 7 Améliorer les relations commerciales et contractuelles entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs

2E CHANTIER : UNE ALIMENTATION SAINE, SÛRE, DURABLE ET ACCESSIBLE À TOUS
DE DÉBUT OCTOBRE À FIN NOVEMBRE

Atelier 8 Assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation française dans une économie agroalimentaire mondialisée et dans un contexte de changement climatique tout en prévenant les contaminations chimiques

Atelier 9 Faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé

Atelier 10 Lutter contre le gaspillage alimentaire

Atelier 11 Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable

Atelier 12 Lutter contre l'insécurité alimentaire, s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde

Atelier 13 Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et des filières alimentaires et développer la formation

ATELIER TRANSVERSAL
DE FIN AOÛT À FIN NOVEMBRE

Atelier 14 Préparer l'avenir : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance environnementale, sanitaire, sociale et économique ?

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION
Consultation Publique

Le choix d'une plate-forme participative ouverte pour la consultation publique egalimentation.gouv.fr

La consultation publique vise à associer le citoyen et l'ensemble des parties prenantes au débat, grâce aux outils numériques. Par son ampleur, cette consultation est un exercice de démocratie participative inédit au service d'un projet collectif autour de l'alimentation.

Les objectifs de la consultation publique :

- partager les enjeux et les problématiques
- faire appel à l'intelligence collective pour identifier ensemble des solutions

Trois thèmes structureront la consultation :

Favoriser une chaîne de production agroalimentaire plus durable et plus équitable

- assurer aux producteurs un revenu qui leur permettent de vivre dignement de leur travail
- concilier la réalité des coûts de production et la rémunération des agriculteurs
- accompagner la transformation de l'agriculture française

Favoriser une consommation plus saine, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement

- rendre l'information plus lisible pour les consommateurs
- renforcer la sécurité sanitaire pour une relation de confiance avec les consommateurs
- favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation suffisante et saine
- soutenir les modes de consommation plus responsables

Concilier compétitivité internationale de la production agro-alimentaire et respect des enjeux sociétaux internationaux

- valoriser le modèle alimentaire français
- accompagner la stratégie des entreprises à l'international dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux
- renforcer la politique française de coopération et d'aide au développement en matière d'alimentation

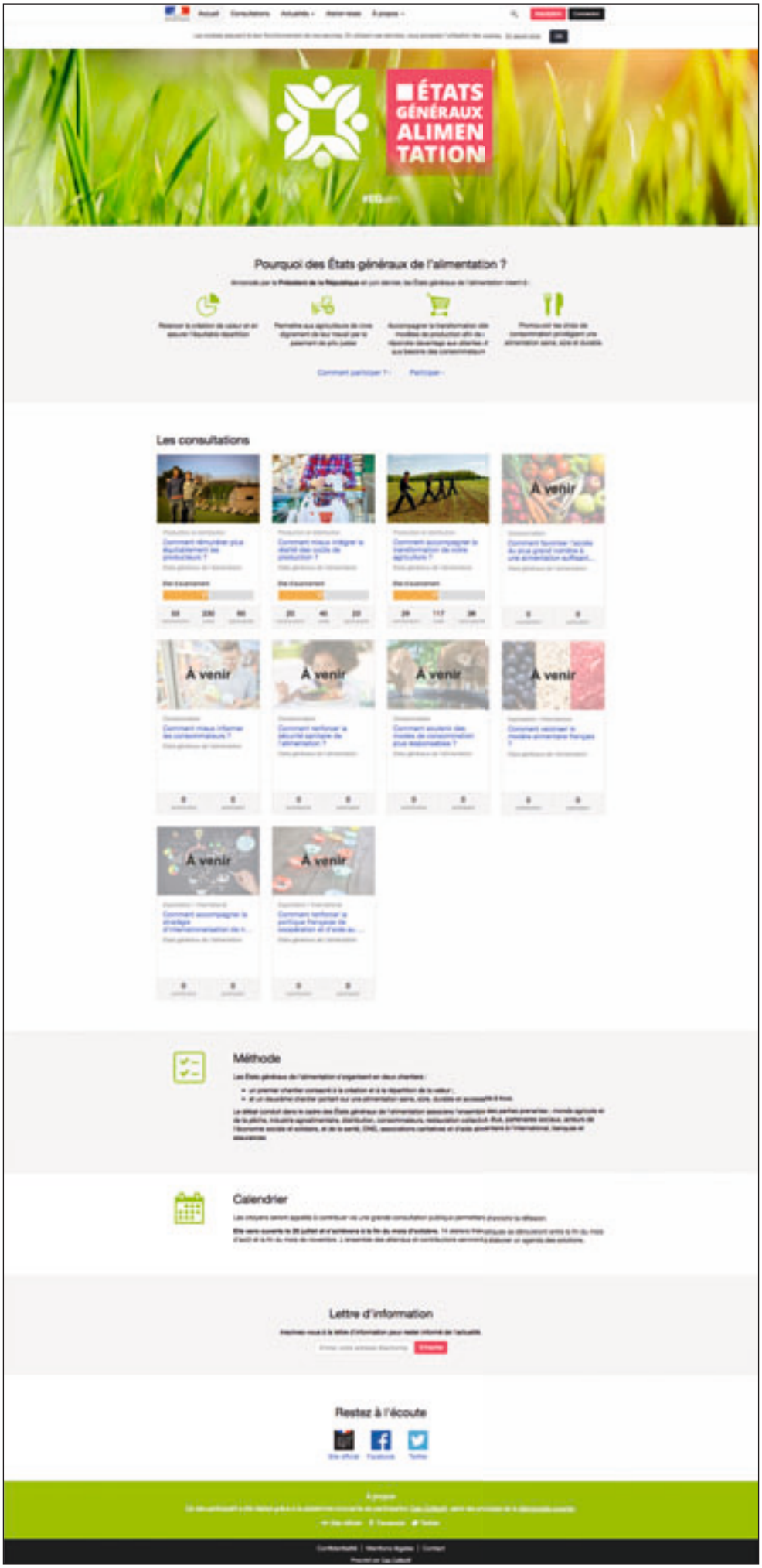
ÉTATS GÉNÉRAUX ALIMENTATION
Pourquoi des États généraux de l'alimentation ?
Les consultations
À venir
Méthode
Calendrier
Lettre d'information
Restez à l'écoute

Quelles tendances alimentaires ?
Que retenir des derniers résultats de l'étude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA) ?

Enjeux

L'alimentation joue un rôle essentiel sur notre santé. Les liens entre l'alimentation et la prévention ou l'apparition de certaines maladies, comme les maladies cardiovasculaires ou le cancer, sont aujourd'hui scientifiquement établis. Pour mieux prévenir certaines maladies, améliorer la qualité nutritionnelle des aliments et garantir leur sécurité sanitaire et celle des consommateurs, il est indispensable de bien connaître l'alimentation ainsi que les habitudes de consommation (modes de consommation et quantités consommées par groupe d'aliments, rythme et lieux de ces consommations, etc.) de la population résidant en France. Il convient aussi de privilégier la diversité et une offre de produits alimentaires de qualité. Dans ce but, l'Anses réalise à intervalles réguliers une étude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA). Les études INCA fournissent ainsi à un instant donné une photographie des habitudes et consommation alimentaire de la population française métropolitaine.

Plus de 5 800 personnes ont participé à cette grande étude nationale qui a mobilisé en 2014 et 2015 près de 200 enquêteurs. 150 questions ont été posées aux participants sur leurs habitudes et modes de vie, 13 600 journées de consommations ont été recueillies, générant des données sur 320 000 aliments consommés. Au total, 6 années auront été nécessaires pour actualiser la photographie des habitudes de consommation alimentaire de la population française.

Ce travail, résultat d'une mobilisation d'ampleur, donne un état des lieux rigoureux et constitue une base d'analyse originale qui doit être partagée.

Biographie de l'intervenant

Roger Genet
Directeur général de l'Anses depuis mai 2016.

Précédemment Directeur général de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ancien Président de l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement AllEnvi, Roger Genet est un scientifique investi depuis plus de dix ans dans les politiques de recherche et d'expertise, en appui aux politiques publiques, dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement.

Quelle situation économique dans les principales filières alimentaires françaises ?

Quelles connaissances sur l'évolution des prix et la répartition de la valeur ?

Enjeux

Les filières agroalimentaires françaises sont caractérisées par une grande diversité de productions et de débouchés, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

Depuis une dizaine d'années, on constate un accroissement de la volatilité des prix de la production agricole. En 2016, tous produits agricoles confondus, la moyenne des prix à la production agricole stagne par rapport à 2015. Orientés à la baisse pour le lait, les bovins viande, le blé tendre et le blé dur, les prix à la production progressent, en revanche pour le porc, les fruits et les légumes, et sont quasi stables pour les volailles. Une nouvelle baisse des prix s'observe également pour les produits des industries alimentaires considérés globalement, en recul pour la troisième année consécutive en 2016.

Les prix à la consommation alimentaire progressent en moyenne un peu plus en 2016 qu'en 2015, la hausse de 2016 étant supérieure à l'inflation générale.

La diversité des filières alimentaires résulte notamment des caractéristiques propres des produits, des facteurs de production et de transformation, de leur positionnement sur les marchés français ou internationaux, ou de leur dépendance aux prix mondiaux. Les filières font ainsi face à des situations économiques contrastées et doivent adapter leur stratégie pour y faire face, en particulier en cas de crise.

Biographie de l'intervenant

Christine Avelin
Directrice générale de FranceAgriMer depuis avril 2017.

Précédemment directrice adjointe en charge des produits agroalimentaires et de l'agriculture biologique à l'INAO, puis sous-directrice de l'aquaculture et de l'économie des pêches, elle a rejoint le cabinet du ministre chargé de l'agriculture en qualité de conseillère technique en 2012. Nommée ensuite conseillère agricole pour le Moyen-Orient à l'ambassade de France au Liban, elle est devenue en 2016 directrice adjointe du cabinet du ministre chargé de l'agriculture puis directrice de cabinet.

Quelles évolutions dans la distribution ?

Enjeux

L'environnement concurrentiel du secteur de la distribution est d'autant plus important qu'il influence directement les prix à la consommation, et donc le pouvoir d'achat des ménages. L'émergence de la grande distribution depuis les années 1960 a profondément modifié la concurrence dans le secteur, en entraînant le développement du parc de grandes surfaces au détriment des petits commerces. De nombreux biens de consommation courante sont concernés, mais l'évolution la plus emblématique est celle de la distribution alimentaire.

Par ailleurs, la croissance interne et externe des groupes de distribution, ainsi que la constitution de centrales d'achat permettant aux distributeurs indépendants de négocier collectivement leurs conditions d'approvisionnement, et donc d'obtenir des conditions plus avantageuses auprès de leurs fournisseurs, ont contribué à dessiner un secteur concentré.

Il est important de comprendre les déterminants de la concurrence dans le secteur de la distribution, les deux niveaux de concurrence entre distributeurs – locale et nationale, l'influence du cadre réglementaire et de l'évolution de la réglementation, ainsi que la concentration du secteur.

Biographie de l'intervenant

Claire Chambolle
Chargée de recherche à l'Inra et associée au laboratoire Crest de l'École Polytechnique.

Titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Paris I, elle s'est spécialisée dans l'analyse du secteur de la distribution. Ses recherches s'orientent notamment vers le domaine de l'économie industrielle, de la politique de concurrence et des relations entre la grande distribution et ses fournisseurs.
Elle a été membre de la Commission Canivet et a participé au Rapport Canivet (2004). Elle a contribué au rapport sur la loi de modernisation de l'économie en 2016.
Elle a écrit deux ouvrages de référence :
La loi Galland sur le commerce : Jusqu'où la réformer ? Éditions de la Rue d'ULM, Collection Opuscule du Cepremap, 2008, 13, avec Marie-Laure Allain et Thibaud Vergé.
L'économie de la distribution, 2003, Repères, 121 pages, Éditions la Découverte, avec Marie-Laure Allain.

Quelle promotion d'une agriculture durable pour faciliter la transition écologique ?

Enjeux

Le développement de l'agriculture pour une alimentation saine et durable se fonde sur une logique de performance économique, environnementale, sociale et sanitaire. La production agricole repose au plan agronomique sur la mise en valeur des ressources naturelles et sur les régulations biologiques. La préservation des milieux (sols, eau, air et biodiversité) est une condition de la pérennité des systèmes agricoles et leur permettra de mieux s'adapter aux conséquences du changement climatique.
De nombreuses pratiques, d'ores et déjà engagées par les exploitants agricoles, contribuent au maintien de la qualité des milieux : pratiques agro-écologiques, systèmes herbagers, mode de production de l'agriculture biologique, systèmes de cultures à bas niveaux d'intrants, exploitations sous certification environnementale, agroforesterie etc.

L'agro-écologie a été prise en compte dans les différentes structures de recherche (Inra, IRSTEA) et d'enseignement agricole ; les instituts techniques, le réseau des chambres d'agriculture, les coopératives agricoles, les organismes de développement agricole...

Dans un contexte de progression de la population mondiale et d'apparition de nouveaux défis climatiques, de nouveaux comportements du consommateur émergent, notamment la sensibilité aux conséquences sociales et environnementales de la consommation alimentaire.

L'agriculture et l'agroalimentaire doivent s'adapter à ces changements, mieux répondre à la demande et être en capacité de conjuguer leur performance économique, sociale, environnementale et sanitaire.

L'agriculture recèle de vastes potentialités, elle apparaît plus que jamais facteur de solutions au regard des défis de la transition écologique.

Biographie des intervenants

Nicolas Bricas
Socio-économiste, chercheur au Cirad à Montpellier.

Ses recherches portent sur les changements alimentaires liés à l'urbanisation, l'industrialisation et la mondialisation. Il a coordonné en 2010-2011 avec des collègues de l'Inra une réflexion stratégique sur l'alimentation durable (DuAline). Il oriente ses recherches depuis quelques années sur les politiques alimentaires urbaines.
Il codirige depuis 6 ans un Mastère spécialisé (bac +6) sur *Innovations et politiques pour une alimentation durable,* et est directeur, depuis janvier 2016, de la Chaire Unesco Alimentations du Monde, tous deux communs à Montpellier SupAgro et au Cirad.

Philippe Mauguin
Président directeur général de l'Inra.

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, titulaire d'une spécialisation en socio-économie de l'innovation (École des mines de Paris), il débute sa carrière comme chercheur au Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines de Paris. Il est ensuite responsable du secteur agroalimentaire au ministère de la Recherche puis conseiller auprès du ministre. De 1993 à 1997, il est directeur de l'agriculture et des bioénergies à l'Ademe puis directeur du groupement d'intérêt scientifique Agriculture pour la Chimie et l'Énergie. Entre 1997 et 2002, il est conseiller agriculture, forêt et alimentation du Premier ministre. Il occupe ensuite les fonctions de directeur de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), et de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF) d'Île-de-France. Puis, il est directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture au ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche jusqu'en 2012. Il devient alors directeur de cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, avant d'être nommé en juillet 2016, président directeur général de l'Inra.

Communication de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, en Conseil des ministres du mercredi 19 juillet 2017

Le lancement des États généraux de l'alimentation

Vous avez annoncé au mois de juin, les États généraux de l'alimentation qui débutent demain, jeudi 20 juillet.

Ils ont vocation à être un temps de réflexion partagée et de construction de solutions nouvelles. Il s'agit d'un chantier clef pour le dynamisme de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire français. Ensemble, nous devrons trouver les compromis nécessaire pour faire vivre nos modèles agricoles. Nous bâtirons une stratégie pour faire monter en gamme nos filières.

Ces États généraux se dérouleront sur plus de quatre mois, avec quatre objectifs principaux :
- relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition ;
- permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes ;
- accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs ;
- promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable.

Le Premier ministre, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, pilote des États Généraux, le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et Solidaire, la ministre des Solidarités et de la Santé et le ministre de l'Économie et des Finances, avec l'appui de tous les autres ministres concernés, mobiliseront l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels du monde agricole et de la pêche ou travaillant directement avec lui.

Producteurs, industries agroalimentaires, distributeurs, consommateurs, restauration collective, élus, partenaires sociaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la santé, organisations non gouvernementales, associations caritatives et d'aide alimentaire à l'international, banques et assurances échangeront sur quatre grands thèmes permettant une mise en perspective commune des enjeux : les habitudes de consommation alimentaire, la santé des principales filières, les évolutions dans la distribution et les enjeux d'une agriculture durable facilitant la transition écologique.

Le but est d'impulser une dynamique entre tous les acteurs autour de deux grands chantiers, le premier, à partir de la fin du mois d'août, sur la création et la répartition de la valeur. Redonner de la force au triptyque distributeurs transformateurs producteurs.
Un point de rendez-vous important à la fin du mois de septembre et le second chantier, en octobre, novembre, décembre sera consacré à une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

Quatorze ateliers travailleront sur les problématiques liées à ces enjeux, qu'il s'agisse par exemple :

- de rendre les prix d'achat des produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs ;
- d'adapter la production agricole aux besoins des différents marchés et des transformateurs ;
- de conquérir de nouvelles parts de marché en Europe et à l'international pour faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire français ;
- d'améliorer les relations commerciales et contractuelles entre producteurs, transformateurs et distributeurs ;
- de mieux répondre aux attentes des consommateurs en termes de qualités nutritionnelles et environnementales, d'ancrage territorial, de bien-être animal et d'innovations ;
- ou d'assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation française dans une économie agro-alimentaire mondialisée, dans un contexte de changement climatique tout en prévenant notamment les contaminations chimiques et en renforçant le lien santé-environnement.

De la fourchette à la fourche, du consommateur au producteur, les acteurs seront invités à proposer les solutions concrètes et pédagogiques visant aussi à faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé et respectueuse de l'environnement, à lutter contre le gaspillage alimentaire, mais aussi contre l'insécurité alimentaire. De quoi renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et des filières alimentaires et inciter à développer la formation.

Un dernier atelier, transversal, collationnera les pistes d'avenir identifiées dans les autres ateliers et sera chargé d'en proposer d'autres : quels investissements, quel accompagnement technique, quelle recherche pour une plus grande performance économique, sociale, environnementale, sanitaire.

Car, au-delà du diagnostic et de la compréhension des enjeux, les membres des ateliers seront appelés à trouver des voies de progrès acceptables par tous. Le président de chacun des ateliers aura pour mission de fédérer les participants autour de cet objectif commun. Chaque atelier remettra un rapport récapitulant ses éléments de constat et des propositions d'actions à court, moyen et long terme impliquant les différentes parties prenantes.

Dès le 20 juillet, une consultation publique via une plateforme internet sera ouverte afin de permettre au plus grand nombre de contribuer au débat et de proposer des pistes d'action, en interaction avec les travaux des ateliers. Il s'agit d'un exercice de démocratie participative inédit au service d'un projet collectif autour de l'alimentation.

Parallèlement aux travaux des ateliers, des débats pourront également être organisés à l'échelle régionale, soit sur l'une des thématiques des ateliers, soit sur le questionnement proposé par la consultation publique.

Une restitution globale de l'ensemble des travaux et des contributions sera organisée avant la fin de l'année. L'ensemble des parties prenantes sera alors invitée à s'engager dans la mise en œuvre de l'agenda des solutions qui s'en dégagera.

Le Gouvernement croit en une ambition renouvelée pour l'alimentation en France, à l'excellence de ses filières et à la richesse de ses modèles agricoles, à sa capacité à investir et à innover pour construire son avenir, un avenir sous le sceau de la quadruple performance économique, sociale, environnementale et sanitaire, au service d'un projet de société plus juste et plus prospère.

Nous avons l'agriculture la plus belle et plus performante du monde. Nous croyons dans l'avenir de nos filières d'excellences et cet avenir s'écrit autour de la compétitivité retrouvée, l'innovation et l'investissement. Ces états généraux doivent nous donner demain la fierté retrouvée de nos filières, le revenu de nos producteurs et une belle image de la « Ferme France ».

ÉTATS GÉNÉRAUX ALIMENTATION

RELANCER LA CRÉATION DE VALEUR ET EN ASSURER L'ÉQUITABLE RÉPARTITION

PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE VIVRE DIGNEMENT DE LEUR TRAVAIL PAR LE PAIEMENT DE PRIX JUSTES

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES MODÈLES DE PRODUCTION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS

PROMOUVOIR LES CHOIX DE CONSOMMATION PRIVILÉGIANT UNE ALIMENTATION SAINE, SÛRE ET DURABLE

#EGalim

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

egalimentation.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
MINISTÈRE DU TRAVAIL
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
MINISTÈRE DES OUTRE-MER
MINISTÈRE DES SPORTS